

Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du lundi 20 janvier 2025

Le vingt janvier deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, le quatorze janvier deux mille vingt-cinq, se sont réunis, au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Raphaël PAILLOT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Nombre de conseillers présents à l'ouverture : 8

Nombre de procurations : 4

Nombre absents excusés : 1

Présents : Raphaël Paillot - **Maire**, Anne Rossi, Daniel Gilles, **Adjoint**s, Régis Viret, Marc Perrin, Olivier Desbos, Iohann Leblanc, Nellie Dauvier

Représentés : Marie Roche (pouvoir à Raphaël Paillot), Céline Stoll (pouvoir à Daniel Gilles), Francis Dischert (pouvoir à Olivier Desbos), Elie Moerman (pouvoir à Nellie Dauvier)

Excusée : Sophie Bacus

Secrétaire de séance : Olivier Desbos

Le quorum étant atteint à 7 conseillers municipaux présents, et le nombre de présents étant de 8, Monsieur le maire déclare ouverte la séance du conseil municipal, à 20h30.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il convient de désigner un secrétaire de séance choisi au sein du conseil. Monsieur Olivier DESBOS propose d'assurer cette fonction. Le Conseil Municipal le désigne à l'unanimité.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à faire part de ses remarques s'agissant du procès-verbal de la séance du 13 janvier 2025. Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 13 janvier 2025 est adopté à l'unanimité par les membres présents lors de ce conseil, lesquels sont invités à signer le registre.

1. Délibération portant attribution et autorisation de signature des marchés des 12 lots du marché public à procédure adaptée de construction d'une nouvelle salle multiactivités

Monsieur le Maire rappelle que la commission marché-achats s'est réunie lundi 13 janvier en vue d'étudier les offres présentées pour la réalisation de la salle multi-activités. Accompagnée par le maître d'oeuvre, cette dernière a pu faire un choix éclairé. La commission marché- achats propose au conseil ses conclusions décrites dans le tableau ci-dessous.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer les 12 lots de construction tel que proposé par la commission marchés-achats et décrit dans le tableau de présentation ci-dessous, d'inscrire les crédits adéquats au budget général 2025, en section investissement, d'autoriser le Maire à signer les 12 marchés de travaux et le charge de toutes les opérations afférentes à cette affaire :

Lots	Désignation	Entreprise	Montant € HT	Note /10
01	TERRASSEMENTS - VRD - ESPACES VERTS	CHAZET	65 479.50	9.18
02	OUVRAGES DE MAÇONNERIE EXTÉRIEURS EN PIERRE	CHAZET	39 886.50	10.00
03	GROS-OEUVRE - MAÇONNERIE - PIERRES DE TAILLE	CHAZET	244 354.84	9.40
04	CHARPENTE – OSSATURE BOIS	CHAZET et D'ICI ET	189 710.62	8.47

	- COUVERTURE TUILES & ZINC	D'AILLEURS		
05	ÉTANCHÉITÉ	4G ETANCHEITE	12 000.00	8.85
06	MENUISERIES EXTERIEURES BOIS	VAREILLE	68 441.00	7.78
07	BÉTON DE CHANVRE & ENDUITS	TIBLA	97 043.00	9.25
08	SERRURERIE - OCCULTATIONS	ADM METAL	14 290.80	8.37
09	MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS	VAREILLE	50 778.38	7.36
10	CLOISONS - PEINTURE - FAIENCE	SMARKI	27 608.90	8.16
11	ELECTRICITE	VALDROMELECTRICITE	38 500.00	8.65
12	CVC - PLOMBERIE	APOOLPI	54 000.00	8.80

Le montant total des 12 lots s'élève ainsi à 902 093,54 €HT soit 1 082 512,25 € TTC ; l'ensemble des marchés est passé à prix ferme.

2. Décisions prises sous délégations de compétence

POINT RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR

Aucune question diverse n'étant abordée, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Fait à Saou, le 23 janvier 2025,

Le Maire

Raphaël PAILLOT

Le Secrétaire

Olivier DESBOS

